Image not found or type unknown

Qui doit payer les frais d un changement compteur edf

Par **mas**, le **06/04/2009** à **21:21**

Bonjour,
je suis actuellement locataire et je disposais d un vieux compteur edf
aussi j'ai demandé a edf de m'en mettre un nouveau avec les heures creuses et pleines et voici ma question qui doit payer les frais relatifs a cette intervention le proprietaire ou moi meme?

merci par avance pour vos reponses

Par **Tisuisse**, le **07/04/2009** à **08:46**

Bonjour,

C'est à la charge du propriétaire car un nouveau compteur est destiné à la remise aux normes en vigueur de votre installation électrique. Ce n'est pas un simple contrat d'entretien qui, lui, reste à votre charge.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés